

Bien écouter, c'est déjà répondre...

[www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)

Budget

Vie de la commune

(re)découvrir Bourogne

Vie des associations

Infos

Carnet

## Le mot du Maire

Malgré un passage de fortes chaleurs, nous n'avons fort heureusement pas eu à subir l'épisode caniculaire annoncé. Toutefois le déficit hydrique est bien présent ; le réchauffement climatique se poursuit.

A la date du 13 août 2017, l'humanité a épuisé toutes les ressources naturelles et renouvelables de la planète pour l'année. En 2016, c'était le 13 août, le compte à rebours continue de défilier.

Depuis quelques jours, le bruit strident caractéristique des scies circulaires a pris l'ascendant sur tous les autres. Rituel précédant le changement de saison, le stockage dans les bûchers a commencé.

La pause estivale s'éloigne et l'on retrouve le rythme quotidien.

Nos petits ont fait leur première rentrée scolaire, un monde inconnu pour eux avec des inquiétudes légitimes, comme pour leurs parents, mais aussi beaucoup de nouvelles découvertes à la clef.

Pour cette année, en accord avec les représentants

des parents d'élèves et les enseignants, nous avons reconduit la semaine de quatre jours et demi. Nous verrons l'année prochaine si nous poursuivons sur cette voie.

Nouveauté cette année pour les quatre classes de primaire : des tableaux numériques interactifs ont été achetés par le Grand Belfort et connectés à la fibre. La commune n'a financé que les diverses connexions. Une belle réalisation !

Nous ne pouvons conclure sans souhaiter la bienvenue à Mathieu BEUCHER qui a ouvert son cabinet de kinésithérapie dans sa nouvelle Maison Médicale. Il est accompagné par Mireille PETIT. Les infirmières et le médecin les suivront bientôt.

Nous ne pouvons que nous réjouir que ce dossier ait pu être mené à bien.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Jean-François ROOST



## Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile.

**L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans**, sous certaines conditions.

Si vous êtes dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

**Pour ce faire, munissez-vous des documents suivants :**

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : **passport** ou **carte nationale d'identité**...
- Justificatif de domicile.
- Formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)



# Budget

## Les études avancent sur l'installation de la future médiathèque

Au vu du résultat des études de faisabilité, la Commune a acté l'engagement du projet de réhabilitation de l'ancienne école du centre en médiathèque

et autorisé la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement William ZEIGER / GALIZA en vue de la poursuite des études opérationnelles.

L'estimation financière des travaux s'établit à 99 600 € (*travaux hors préau, ravalement de façade et mobilier*), au stade des études de faisabilité.

Après validation de l'avant-projet, l'autorisation d'urbanisme devrait être obtenue avant décembre 2017 pour un démarrage des travaux au début de l'année 2018 et une ouverture des locaux souhaitée pour la rentrée de septembre 2018.

Les partenaires financiers potentiels de l'opération sont associés à la phase de conception du projet.

L'octroi d'une subvention de 20 000 € au titre de l'aide aux Communes apportée par le Département est d'ores et déjà acquis, après la signature de la Convention avec le Président du Conseil Départemental le 8 septembre dernier.



## L'achèvement des travaux de construction des résidences seniors rue Vivaldi

Territoire Habitat 90, maître d'ouvrage de l'opération de

construction des logements, a pris de l'avance sur le calendrier prévisionnel de l'opération.

La livraison est programmée pour janvier 2018.

Le clos couvert et la mise hors d'eau sont finalisés depuis début septembre.

L'aménagement de la voirie de desserte et des espaces verts seront réalisés d'ici fin d'année, en concertation avec l'équipe municipale, en vue de la rétrocession de ces espaces à la Commune au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.



## Vente des terrains situés rue Derrière l'église

des terrains situés rue Derrière l'église a été établi en vue de la cession de 2 parcelles à des particuliers.

Le prix des terrains non viabilisés à ce jour mais à proximité immédiate de tous les réseaux est fixé à 90 €/m<sup>2</sup>.

Un compromis de vente a été signé en septembre pour la parcelle de terrain n°1 de 730 m<sup>2</sup>.

Le terrain n°2 de 708 m<sup>2</sup> est disponible à la vente.

Les personnes désireuses d'acheter ce terrain en vue de la construction d'une maison d'habitation peuvent se faire connaître en mairie.

Suite aux orientations prises par le conseil municipal en mai 2016 sur le programme d'actions à mener sur le patrimoine immobilier de la Commune, un dossier de division parcellaire

# Vie de la Commune

## Bilan du CLSH d'été

Du 10 au 28 Juillet, le centre de Loisirs a accueilli plus d'une quarantaine d'enfants avec une moyenne de 30 enfants à la journée.

La **première semaine**, qui avait pour thème *l'aventure*, s'est entre autres choses déroulée autour d'une journée « *Koh-Lanta* », pleine de défis pour les 40 participants de ce jour-là. L'aventure s'est prolongée avec une sortie au Parc du Petit Prince sous un soleil radieux.

**Deuxième semaine : le cinéma.** Toutes les matinées ont été dédiées au tournage d'un film « *Songe d'un centre d'été* », mettant en lumière les enfants. Tous les parents ont été conviés pour la diffusion du film et la remise des "oscar" lors du dernier jour du centre.

**Troisième semaine : Western.** Les activités ont été consacrées à la fabrication de tipi, au jeu de la ruée vers l'or et à une sortie à cheval au centre équestre de THIANCOURT, illustrant de vrais cow-boys !

Après un tel bilan, on ne peut se dire qu'une seule chose : **vivement les prochaines vacances d'Automne !**



## Bilan de l'exposition des TAP 2016 / 2017

L'exposition des travaux réalisés par les enfants lors des TAP de l'année 2016 / 2017 s'est tenue les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet au Foyer Rural. Les classes, les parents et visiteurs se sont déplacés en nombre pour admirer les œuvres des enfants, si bien mises en valeur par le travail des animateurs et bénévoles.

Un grand bravo à tous les acteurs de cette manifestation réussie !



**Tous à vos agendas : rendez-vous les 29 et 30 Juin 2018 pour l'exposition des travaux de cette année.**

## Offre périscolaire et centre de loisirs 2017 / 2018

Si les effectifs scolaires restent stables (165 élèves à la rentrée, 68 en maternelle et 97 en primaire), l'offre périscolaire communale rencontre toujours plus de succès. Tout particulièrement sur le temps périscolaire du midi (jusqu'à 60 enfants) et lors des TAP (77 inscriptions cette année).

Les enfants participant aux TAP ont été répartis en 6 groupes, dont le roulement est assuré entre les différents ateliers à chaque période de vacances scolaires, sauf pour le groupe des petits (petite et moyenne section de maternelle) qui reste fixe : ateliers danse et motricité, jeux collectifs, autour de l'Art, jardinage, vidéo, pêche et sorties nature...

Le programme et le formulaire d'inscription seront distribués aux parents par l'équipe d'animation.

Vacances	Dates
Automne	du Lundi 23/10/2017 au Vendredi 27/10/2017
Hiver	du Lundi 12/02/2018 au Vendredi 16/02/2018
Printemps	du Lundi 09/04/2018 au Vendredi 13/04/2018
Été	du Lundi 09/07/2018 au Vendredi 27/07/2018



# Vie de la Commune



En janvier 2015, l'agglomération belfortaine a étendu sa compétence de « construction et de gestion d'infrastructures de télécommunications ou de communications électroniques porteuses de réseaux ouverts au public » à l'École numérique.

Cette extension porte sur le périmètre des écoles élémentaires dans un premier temps, avec une possibilité d'évolution en faveur des écoles maternelles dans l'avenir.

**Cela concerne :**

- les connexions internet à haut débit,
- les équipements : postes et objets informatiques à finalité pédagogique,

## L'école de Bourogne fait sa rentrée dans l'ère du numérique

- les services numériques, ENT et ressources pédagogiques entrant dans le cadre des plans de développement des usages du numérique à l'école,
- la disponibilité et la maintenance du dispositif.

Les travaux de déploiement de la fibre optique vers la mairie et l'école sont intervenus durant l'été 2016.

L'été 2017 a été consacré à l'installation du matériel de l'école numérique (tableaux, vidéoprojecteurs, tablettes avec borne WIFI...) dans les 4 classes de l'école primaire.

Tout était installé et prêt à l'emploi à la rentrée de septembre, petits et grands devant désormais s'approprier le nouveau matériel !



## Maintien des rythmes scolaires pour 2017/2018

La Commune, de concert avec les écoles maternelle et élémentaire, a souhaité pérenniser l'organisation actuelle à la rentrée 2017 avec un vendredi après-midi

libéré pour les « Temps d'activités périscolaires » de 13h30 à 16h30.

Les chiffres de fréquentation des TAP des 3 dernières années et l'investissement des animateurs communaux dans les activités déployées démontrent aujourd'hui le caractère consensuel du dispositif mis en place entre les différents acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, élus et agents communaux).

L'organisation des activités périscolaires a fait l'objet d'un projet éducatif de territoire, renouvelé pour la période 2017-2020, cadre partenarial qui permet également à la Commune de bénéficier d'un fonds de soutien pour ses dépenses de personnel et charges courantes de fonctionnement.

Un sondage sera effectué par la Commune au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2017 / 2018 pour connaître le souhait des parents d'élèves de conserver le système actuel ou de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, comme le permet le décret paru durant l'été.



## Panneau lumineux : OUI ou NON ? Résultats...

Synthèse des commentaires : "Panneau mal placé et lecture difficile", "ne sert qu'aux piétons", etc...

Certains pensent qu'aujourd'hui, les informations reliées par les réseaux sociaux sont des moyens plus modernes.

D'autres estiment que l'absence de places de stationnement pénalise la lecture du panneau. Par ailleurs, la commune dispose d'autres moyens de communication. Sinon, le lieu est à revoir.

Néanmoins il faut penser à ceux qui n'ont pas accès à internet et ne veulent pas utiliser les réseaux sociaux.

**En conclusion :** nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous répondre. Nous analyserons vos réponses pour voir quel support nous pouvons développer pour que les informations vous arrivent en temps réel.

Nous travaillons actuellement sur la refonte du site web, dans lequel nous intégrerons une lettre d'informations (newsletter). Toute personne disposant d'un accès internet pourra recevoir les informations que nous mettrons à votre disposition.

Par contre, il faudra trouver un autre moyen pour informer les autres...

# Ouverture de la maison médicale de Mathieu BEUCHER

Vous l'avez sans doute remarqué : depuis le 21 août dernier, la Maison Médicale de Mathieu BEUCHER a ouvert ses portes.

Ce sont tout d'abord Mathieu BEUCHER et Mireille PETIT, les deux kinésithérapeutes, qui ont emménagé dans des locaux flambant neufs, laissant leur ancien cabinet de Morvillars.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation, malgré quelques soucis avec l'arrivée de la ligne téléphonique qui les empêche d'être opérationnels à 100%.

Ceci les oblige à travailler depuis leur domicile et leur ancien cabinet pour adresser les dossiers clients aux administrations. Nous vous communiquerons leurs nouvelles coordonnées dès que possible.

Dans un avenir proche, Sylvie ROBERT médecin et les infirmières viendront les rejoindre.

Cela devrait satisfaire tous nos administrés, qui trouveront les différentes activités regroupées en un seul et même lieu.

Nous essayerons dans le bulletin municipal n°30 de vous donner les premières impressions des différents acteurs de ce nouveau lieu de Bourogne.

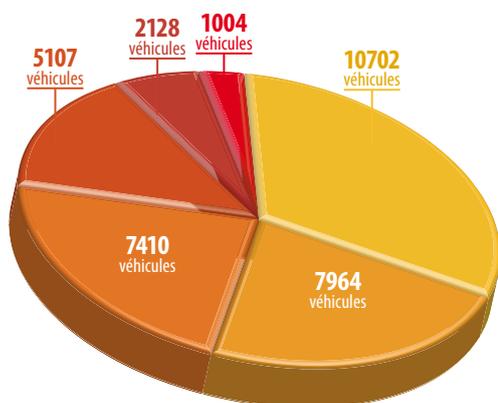


# Résultats des derniers relevés des deux radars pédagogiques

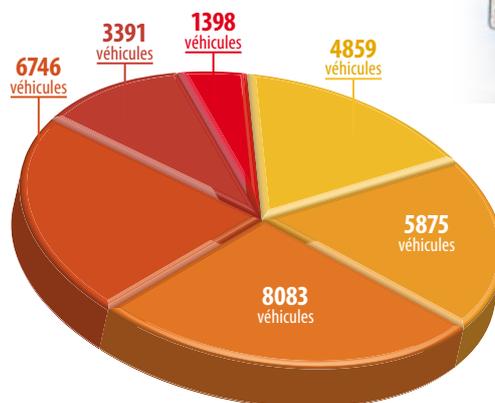
Relevés effectués rue de Belfort et rue de Delle.



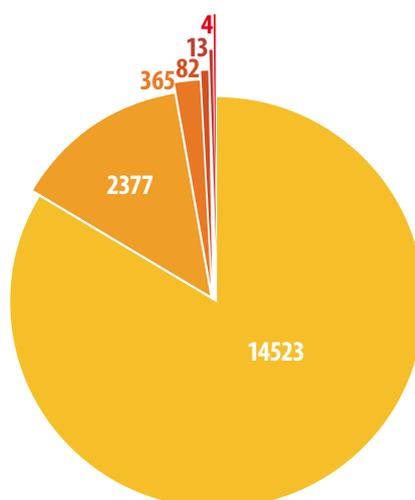
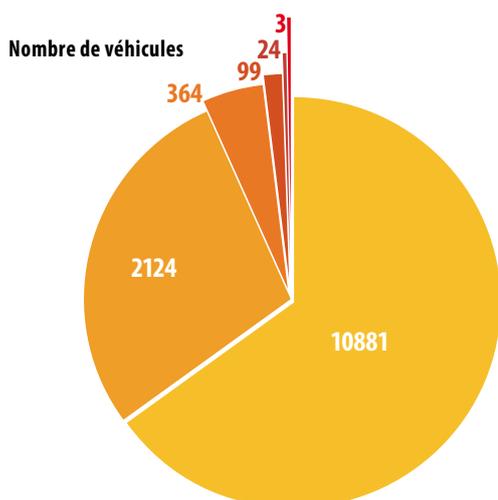
Répartition des vitesses rue de Belfort



Répartition des vitesses rue de Delle



Nombre de véhicules



- vitesse supérieure à 90 Km/h
- vitesse entre 80 et 90 Km/h
- vitesse entre 70 et 80 Km/h
- vitesse entre 60 et 70 Km/h
- vitesse entre 50 et 60 Km/h
- vitesse inférieure à 50 Km/h

# Vie de la Commune

**ESPACE  
MULTIMÉDIA  
GANTNER**

EXPLORED LA CULTURE NUMÉRIQUE



1, rue de la Varonne - 90140 Bourgnone  
03 84 23 59 72

**Entrée libre**  
du mardi au samedi de 14h à 18h

Email : [lespace@territoiredebelfort.fr](mailto:lespace@territoiredebelfort.fr)

[www.espacemultimeddiagantner.territoiredebelfort.fr](http://www.espacemultimeddiagantner.territoiredebelfort.fr)

## Dimanche 8 octobre 2017 • Après-midi électronique avec l'Ensemble de musique Interactive du pays de Montbéliard

### Atelier + Concert + Installation

• **De 15h à 17h : Stream-me short par le collectif ASCIDIACEA.** L'atelier se compose d'une initiation aux principes de l'interactivité audiovisuelle. **Gratuit - Inscription obligatoire au 03 84 23 59 72 ou [lespace@territoiredebelfort.fr](mailto:lespace@territoiredebelfort.fr) avant le 3 octobre. Enfants à partir de 12 ans**

• **17h30 : Concert de Cyril MICHAUD.** Guitare électrique, live computer et projections vidéo. Cette œuvre est un récit musical

qui livre les fragments retrouvés d'un voyage onirique et solitaire.  
**À découvrir de 14h30 à 18h et après le concert**

### • The Skin Theory

**Installation collectif ASCIDIACEA.** Les spectateurs pénètrent la salle d'exposition pour y imprimer leur marque. L'ombre de leur passage se traduit instantanément en une double irruption : graphique et fantomatique...

## Mardi 31 octobre de 14h à 16h et vendredi 3 novembre de 14h à 16h • Light painting interactif Atelier en 2 parties

Viens créer ton dessin de lumière avec la technique du Light Painting puis anime-le grâce au logiciel Scratch et interagis avec ta création grâce à la manette de jeu Makey Makey.

**Enfants de 10 à 12 ans - Gratuit**

**Inscription obligatoire au 03 84 23 59 72  
ou [lespace@territoiredebelfort.fr](mailto:lespace@territoiredebelfort.fr)**



## Dimanche 5 novembre 2017 • Après-midi électronique avec les FAC (Fours à Chaux), Carl.Y et Jérôme FINO

### Atelier + Concert

• **De 13h30 à 16h, Atelier DIY : Stéthoscope Sonore • dès 15 ans.** Créé lors de leur résidence par Carl. Y et Jérôme FINO, le stéthoscope sonore vous permet d'écouter les

champs magnétiques, électroniques...

**Tarif : 15€ à régler aux intervenants (coût des composants électroniques). Inscription obligatoire au 03 84 23 59 72 ou**

[joel.mbjoumbe@territoiredebelfort.fr](mailto:joel.mbjoumbe@territoiredebelfort.fr) avant le 3 novembre

• **16h15 : Rencontre conviviale avec l'équipe des FAC** autour d'un café brioche et découverte des POC, jeux créés par Carl. Y et Jérôme FINO.

• **17h30 : Zoviet\*France, Concert événement.** Zoviet\*France est un groupe anglais, figure énigmatique et culte de la scène post-industrielle.



**Du 18 novembre 2017  
au 27 janvier 2018**

## Exposition : THE GREAT OFFSHORE

**Vernissage le samedi 18 novembre à 17h en présence de RYBN.ORG**

The Great Offshore (*le grand large*) nous invite à une plongée en immersion dans les profondeurs de l'économie occulte, à travers un ensemble de récits, de cartes et d'objets glanés au cours d'un voyage dans les territoires énigmatiques des paradis fiscaux.

### Ateliers : tout au long de l'année

**L'atelier du Jeudi soir : tous les jeudis de 18h à 20h**

L'Espace multimédia Gantner est ouvert tous les jeudis de 18h à 20h, **des ateliers informatiques sont possibles à la demande par mail ou par téléphone**, une semaine avant. Exemples d'ateliers possible : retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

### Apprendre à l'EMG

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation, une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.

# Quoi de neuf à la Médi@thèque ?

## Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, nouveaux tarifs en vigueur

Moins de 18 ans	<b>Gratuit</b>
Adultes de la commune	<b>10 €</b>
Adultes hors de la commune	<b>12 €</b>
18 – 30 ans + carte avantages jeunes	<b>Gratuit</b> , en échange du Chèque lecture
Professionnels de l'enfance exerçant sur la commune	<b>Gratuit</b> pour les livres jeunesse
Professionnels de l'enfance exerçant hors de la commune	<b>12 €</b>
Bénéficiaire du CCAS	<b>Gratuit</b>

## Animations... gratuites sur inscriptions à la médiathèque !

### ■ Atelier 3D :

« Fête des morts Mexicaine »  
**Mardi 24 octobre de 14h – 17h**  
(RDV à l'Espace multimédia Gantner)

A l'approche d'Halloween et de la fête des morts mexicaine, la médiathèque, en collaboration avec l'Espace Multimédia Gantner, propose un atelier de création de lampe en forme de crâne mexicain, suivi de sa customisation.

**Atelier à partir de 9 / 10 ans – Maximum 12 enfants. Inscription obligatoire auprès de la médiathèque.**

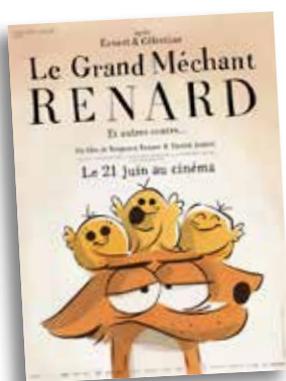


### ■ Projection :

**Le grand méchant renard et autres contes**  
(film d'animation) **Jeudi 26 octobre à 14h**

Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une poule, un Lapin qui fait la cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël. Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin...

**Séance à partir de 5 ans - Inscription obligatoire auprès de la médiathèque.**



La Médiathèque met à votre disposition un fonds composé de plus de 12 000 documents multi-supports :

- des documents imprimés (*livres, bandes dessinées, périodiques, pour tout public*)
- des documents sonores (*livres CD, textes lus, CD de musique... pour tout public*)
- des documents vidéos (*DVD films, documentaires... pour tout public*)

Afin de pouvoir emprunter des documents à domicile, l'inscription à la médiathèque est obligatoire et s'effectue pour une durée d'1 an. Vous pouvez le faire à tout moment.

La carte d'abonné qui vous est délivrée vous permet d'emprunter jusqu'à 12 documents, dont 5 documents imprimés (*revues ou livres*), 5 cd et 2 dvd.

**Important : une carte enfant ne permet pas aux parents d'emprunter des documents adultes.**

### ■ Zoom sur la 18<sup>ème</sup> édition du « MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE »

**Vendredi 3 novembre - Foyer Rural 1 rue Valbert – 20h30**  
**Séance gratuite, Réservation conseillée auprès de la médiathèque**

Le Mois du film documentaire est une manifestation organisée par la Médiathèque Départementale. La médiathèque de Bourogne s'associe à cet événement et a choisi de vous faire découvrir un témoignage.

Projection du film documentaire « *Où sont nos amoureuses* » (2006 - 53 min.), témoignage en présence du réalisateur Robin HUNZINGER.



Deux jeunes provinciales, Emma et Thérèse, étudiantes puis professeurs dans les années 30, tentent de construire une vie commune à la fois engagée et amoureuse. L'été 1935, elles font "le voyage en URSS" et songent à adopter un enfant. Leur émancipation va se transformer en apprentissage douloureux, puis en épreuve du feu. À leur rupture, en 1940, Emma, mariée, vit dans une Alsace annexée par l'Allemagne nazie. Thérèse s'engage et joue un rôle important dans la Résistance en Bretagne. Arrêtée par la Gestapo, elle meurt sous la torture en 1943. Elle n'a pas parlé. À partir de correspondance, de documents et d'archives des années 30 et 40, le réalisateur (petit-fils d'Emma) rassemble les morceaux brisés de ces deux vies et montre le destin de ces deux femmes en le replaçant dans le contexte historique de l'entre-deux guerres, puis de l'Occupation en France.

A voir absolument !

**La projection durera 53 minutes, elle sera suivie d'un échange avec le réalisateur et se terminera autour d'un verre.**

# Vie de la Commune

## ■ Kamishibaïs de Noël

Samedi 23 décembre de 16h30 à 17h30

En attendant l'arrivée du Père Noël, viens découvrir des contes de Noël sous forme de kamishibaïs...

**A partir de 3 ans - Inscription obligatoire auprès de la médiathèque**



## ■ Projection Surprise

Jeudi 28 décembre à 14h

Projection d'un film d'animation : (à la date d'impression, le choix du film n'est pas encore arrêté – renseignez-vous auprès de la Médiathèque).

## Planning des séances de contes

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou parents. inscriptions non obligatoires sauf pour les séances pendant les vacances scolaires.

Mardi 26 septembre	Jeudi 12 octobre
Mardi 24 octobre (vacances de la Toussaint)	Mardi 7 novembre
Mardi 21 novembre	Jeudi 7 décembre
Jeudi 21 décembre	Jeudi 11 janvier
Jeudi 1er février	Mardi 27 février
Jeudi 15 mars	Jeudi 29 mars
Mardi 10 avril (vacances de printemps)	Jeudi 26 avril
Mardi 22 mai	Mardi 5 juin
Mardi 26 juin	Mardi 10 juillet (grandes vacances)

## A noter...

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

La médiathèque sera fermée du lundi 30 octobre au mercredi 1<sup>er</sup> novembre inclus

### VACANCES DE NOËL

La médiathèque sera ouverte les samedi 23, mercredi 27, vendredi 29 et samedi 30 décembre, ainsi que les mercredi 3, vendredi 5 et samedi 6 janvier.

## VACANCES DE FÉVRIER

Déjà au programme : projections, ateliers Vidéo Mapping avec l'EMG.

Plus de détails dans un prochain bulletin municipal.



## La vie de la commune en BREVES...

### La saga des cigognes...

Le nid édifié dans le bas de la rue des Écoles, au croisement de la rue Haute, a permis à notre couple de cigognes de bien s'implanter.

Au bout de quelques semaines, nous avons constaté que la famille s'est agrandie avec la naissance de 3 cigogneaux. Nous les avons vus grandir et assister à leur premier vol.

Il semble qu'ils aient maintenant entamé leur exode hivernal vers des contrées plus chaudes.

Gageons que nous les retrouverons l'année prochaine.



### Sapeur pompier volontaire... Pourquoi pas vous ?

Conditions requises :

- Concerne les hommes et les femmes âgés de 18 à 55 ans.
- Vous devez jouir de ses droits civiques
- Vous ne devez pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Vous devez vous engager à exercer cette activité avec obéissance, discrétion et responsabilité.
- Vous devez vous trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national.
- Vous devez répondre aux conditions d'aptitudes physiques et médicales exigées.

### Contacts

- Capitaine Olivier TROUSSELLE  
Centre de secours des TOURELLES 90120 MORVILLARS  
Tél : 03 84 54 10 56 ou 03 84 58 78 73  
Courriel : [MerlinCSTourelles@sdis90.fr](mailto:MerlinCSTourelles@sdis90.fr)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Territoire de BELFORT  
Tél : 03 84 58 78 00

## Infos Médiathèque

11 rue de Belfort à Bourogne • 03 84 54 13 19

[bibliothèquebourogne@wanadoo.fr](mailto:bibliothèquebourogne@wanadoo.fr)

### Catalogue en ligne :

[pmb.territoiredebelfort.fr/bourogne/opac\\_css](http://pmb.territoiredebelfort.fr/bourogne/opac_css)

### Horaires d'ouverture :

- lundi de 16h30 à 18h
- mardi de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 17h à 19h
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

## La Médiathèque est point de Vente de la Carte Avantages Jeunes

La nouvelle carte Avantages Jeunes 2017-2018 est disponible depuis le 1<sup>er</sup> Septembre !

Destinée à tous les moins de 30 ans, c'est toujours plus de bons plans, de partenaires et de réductions !





Vue aérienne des vestiges archéologiques sur les quatre parcelles à lotir Rue Bernardot, fouilles 2016-2017 (cliché : P. Haut/Com'Air)

## Fouilles archéologiques à Bourogne

Initialement prévues de fin juin à fin août, les fouilles entreprises par les archéologues de l'INRAP se sont vues prolongées jusqu'à mi-septembre par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, en raison de l'intérêt tout particulier des découvertes et de la qualité de conservation des vestiges. Au premier plan de la région, elles constituent le chantier le plus important de l'année et révèlent des pans insoupçonnés de l'histoire de la commune.

Du Néolithique final avec quelques haches polies et du débitage de silex, des fosses protohistoriques contenant notamment des porcelets curieusement inhumés tête bêche (-500 avant notre ère), la période romaine est représentée par un grand enclos sur poteaux traversant toutes les parcelles, vraisemblable limite du grand domaine (villa) implanté sur la colline surplombant le village actuel.

Vers la fin du IV<sup>ème</sup> siècle, période encore peu révélée dans le Territoire de Belfort, une tombe est mise au jour, ainsi que quelques fragments de céramiques témoignant d'une occupation vers l'Est. L'un des apports majeurs est sans nul doute l'étude des vestiges de constructions de la période mérovingienne (VI<sup>ème</sup> - VII<sup>ème</sup> siècle), formant un véritable hameau, juste en contrebas de la nécropole implantée sur la colline. La nébuleuse de trous de poteaux illustre une occupation sur la durée, les bâtiments se recoupant presque aux mêmes emplacements, associés à des fonds de cabane, sortes de remises abritant du stockage et des activités artisanales.

Aux spécialistes désormais de démêler ces enchevêtrements lors de la phase d'étude qui débute et qui s'achèvera par la remise d'un rapport.

Après une période d'abandon, de nouvelles constructions en terre et bois dessinent un hameau des X<sup>ème</sup> à XII<sup>ème</sup> siècles, se développant en longueur dans le fond de ce vallon.

Il accueille notamment des activités métallurgiques et, particularité des lieux, l'enfouissement de carcasses animales jugées malades, comme pour la phase d'occupation précédente. Des murs imposants en pierre de près d'un mètre d'épaisseur signalent un bâtiment hors norme en zone rurale et qui pose question. Bâtiment élitaire certes, mais s'agit-il d'un premier château ?

D'autres bâtiments sur sol en galets ou excavés, rarement attestés à ce jour, sont reconnus en bordure de la rue autour du XIII<sup>ème</sup> siècle. Ils livrent des pots de poêle de chauffage (ancêtres des carreaux de poêle) témoignant du confort de ces édifices. D'autres encore sont construits un siècle plus tard, en pierre avec des sols en terre battue comportant des âtres de cheminée.

Un gros four à chaux circulaire de près de 4 m de diamètre amorce la construction des communs du château au XVI<sup>ème</sup> siècle, dont ne subsiste que quelques ruines en bordure de la fouille. Ce vaste bâtiment (en blanc sur la vue aérienne) accueille les différentes activités du domaine, comme l'écurie, la grange, du stockage.

À son abandon, les matériaux sont récupérés pour la construction d'une partie des maisons de la rue Bernardot en particulier.

Les terrains retournent désormais au pâturage et à l'emplacement de jardins. Quelques carcasses animales sont parfois enterrées, rappelant une pratique beaucoup plus ancienne. L'oubli recouvre peu à peu la mémoire de cette longue histoire des lieux ; pas même quelques lignes consignées (ou conservées) dans les textes.

C'est donc bien aux archéologues désormais de faire parler tous ces vestiges, ces indices...

David BILLOIN  
Archéologue responsable de l'opération  
INRAP Franche-Comté.



Négatifs de poteaux appartenant à des constructions en terre et bois et fonds de cabanes quadrangulaires mérovingiennes (cliché P. Haut)

# (Re)découvrir Bourogne...

## Le finage du vieux Bourogne

Des rues bitumées, bien entretenues, bordées de trottoirs, baptisées... Plus de cent maisons particulières, sorties de terre en vingt ans, des logements collectifs, des habitations anciennes rasées, d'autres rénovées, modernisées, des écoles neuves... Le "tout à l'égout" généralisé, une adduction d'eau perfectionnée, une population civile qui a plus que doublé depuis la dernière guerre, une garnison militaire et surtout plus de trente exploitations agricoles abandonnées...

...Comme il a changé, mon vieux village !

Et son finage ! La création d'une zone Industrielle au sud, de vastes Installations militaires à l'ouest et au nord-ouest, le lotissement de la Baie, le remembrement et la nouvelle infrastructure qu'il a nécessitée, les kilomètres de barbelés clôturant d'innombrables pâtures, une longue lignée d'étangs nouveaux ont, en quelques décennies, profondément modifié un aspect inchangé pendant près de deux siècles.

Disparue la Grande prairie si animée en été avec sa ribambelle de faucheurs et de faneurs et toute embaumée par la pénétrante

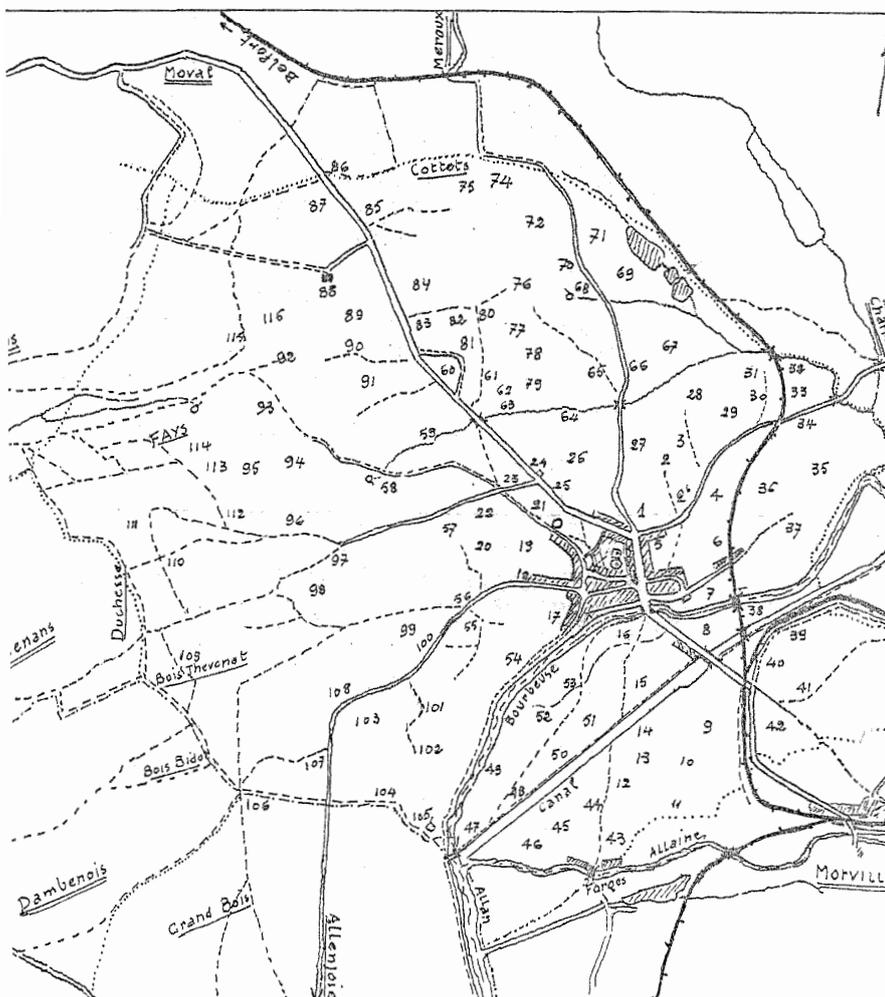
odeur des foins mûrs. Disparues les "planches" de céréales, de pommes de terre, de choux, de betteraves de "la Bouloie", de la "varne", des "Mottes", du "Grand Rossé", de "Breuilval"... Disparus presque tous ces noms de lieux-dits si familiers jadis. Sortis de la nuit des temps, leur étymologie n'a pu être précisée, tant ils ont subi d'altérations. Et c'est sans doute à cette origine mystérieuse qu'ils doivent leur puissance évocatrice et surtout toute leur poésie. Oubliés presque tous aujourd'hui, mais évoquant toujours, dans le cœur des anciens, la nostalgique balade des temps définitivement révolus... Mais où sont les neiges d'antan ?...

Pour les faire revivre, parcourons ensemble le vieux finage de Bourogne (carte ci-dessous). La liste des lieux-dits est longue, bien que probablement incomplète. Au fil des noms égrenés, surgiront peut-être de la mémoire des vieux Bourignais le souvenir de certains épisodes de leur existence rustique qui redonneront quelque lustre aux images pâlies de leur lointaine jeunesse.

H. PLEIGNET

FINAGE de BOUROGNE  
(vers 1950)

Limites : Commune .....  
          : Dept - - - - -



- |                     |                          |                       |
|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| 1 Sur le Rang       | 39 Sur Boil              | 80 Harbimont          |
| 2 L'Epine           | 40 La Maîtresse          | 81 Bas des Combes     |
| 2b Creux des Mouchi | 41 La Faussette          | 82 Joly               |
| 3 Millechamps       | 42 Bas Champs            | 83 Culevray           |
| 4 Rousselouvière    | 43 Gros Breuil           | 84 Grand Rossé        |
| 5 Chenevières       | 44 Encrevé               | 85 La Chenau          |
| 6 Voivre            | 45 Mourotte              | 86 Pré Vasset         |
| 7 Derrière Moulin   | 46 Sur Champé            | 87 Creux du loup      |
| 8 Lamponot          | 47 Derniers prés         | 88 Fougerais          |
| 9 Côté Bruat        | 48 Cinquante pieds       | 89 La Bouloie         |
| 10 Grimacière       | 49 Sous la Côte          | 90 La Varne           |
| 11 Faux Combé       | 50 Caron                 | 91 Aux Mottes         |
| 12 Mortier          | 51 Les Places            | 92 Murvau             |
| 13 Gravière         | 52 Vieille rivière       | 93 Longues Pesses     |
| 14 La Lane          | 53 Jean Fonin            | 94 Ragie aux Saints   |
| 15 Girardin         | 54 La Côte               | 95 Champs Montants    |
| 16 Cantons          | 55 Tagie                 | 96 Duval              |
| 17 Les Grains       | 56 La Pale               | 97 Filière            |
| 18 Bernardot        | 57 Derrière la Vigne     | 98 Grandes filières   |
| 19 La Vigne         | 58 Fontaine aux corbeaux | 99 Ragie Franciot     |
| 20 Touché           | 59 Bané                  | 100 La Tour du pin    |
| 21 Cheval           | 60 Bataille              | 101 La Perche         |
| 22 La Bure          | 61 Sur Bie               | 102 Chervelle         |
| 23 Vie des Vaches   | 62 Bie                   | 103 Litot             |
| 24 Combatte         | 63 Fontenotte            | 104 Carrière Badjenar |
| 25 Barbèche         | 64 Joumarde              | 105 Fontaine du Chêne |
| 26 Mi-tête          | 65 La Broche             | 106 les 3 bornes      |
| 27 Champbonot       | 66 Ragie Prenot          | 107 Tremblots         |
| 28 Vêronne          | 70 Grande Planche        | 108 Ragie aux Verrats |
| 29 Millechamps      | 71 Courbevoie            | 109 La Snaye          |
| 30 Longdor          | 72 Ragie Tisserand       | 110 4 chemins         |
| 31 Creux des Biches | 73 ?                     | 111 Sagliots          |
| 32 Sous la greuge   | 74 Cottets               | 112 Pertuzot          |
| 33 Douze journaux   | 75 Breuilval             | 113 St Martin         |
| 34 Prés de Charmois | 76 La Chaux              | 114 Bois Bart         |
| 35 Terre de Barthe  | 77 Travers               | 115 Combe à Douché    |
| 36 La Cusse         | 78 Essert                | 116 La Varde          |
| 37 Epaubois         | 79 Claudfontaine         |                       |
| 38 Langille         |                          |                       |

# Vie des associations



## L'UNC de Bourogne en visite à Verdun

Comme nous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale du 5 mars dernier, notre section a organisé une sortie qui a eu lieu les 29 et 30 juillet 2017 à Verdun, « terre de mémoires », avec 45 personnes.

Départ pour un circuit touristique : la guide nous attendait à l'arrivée sur cette terre encore bouleversée et marquée d'impacts d'obus, pour nous faire découvrir l'une des pages les plus sanglantes de la 1<sup>ère</sup> Guerre.

Se sont ensuite succédées les visites...

- du Mémorial évoquant l'expérience combattante audiovisuelle sur un champ de bataille dévasté par les obus,
- du fort du Douaumont, très armé, permettant de comprendre la vie quotidienne des soldats enfermés sous un déluge permanent de tirs ennemis,
- de l'Ossuaire de Duomont, cimetière National où des milliers d'ossements de soldats sont visibles par les soupiraux,
- des tranchées des baïonnettes.

A la tombée de la nuit, rendez-vous aux carrières d'Audainville pour assister à « Des Flammes à la Lumière », un grand spectacle son et lumière en plein air sur la grande guerre. Nous avons vécu l'émotion d'une grande fresque historique avec en

final une magnifique leçon de paix, conclue par un magistral feu d'artifice.

Le 2<sup>ème</sup> jour, nous prenions la route pour un circuit guidé en autocar autour des principaux sites et monuments de la ville de Verdun. La Citadelle souterraine que nous avons visitée à bord de nacelles laser-guidées est un parcours de reconstitution présentant 15 scènes de la vie du Poilu, parlant aussi de l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand mais aussi du choix du Soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Nous avons terminé notre séjour avec la visite de l'usine Braquier, fabricant de la célèbre dragée de Verdun.

Nous n'avons évidemment pas manqué la dégustation !



**Michèle REUTER**  
**Présidente UNC des Soldats de France**  
**Section Bourogne**

**3 rue Pierres - 68720 Luemschwiller**

**Tél : 03 89 25 40 46**

[joseph.hartmann@sfr.fr](mailto:joseph.hartmann@sfr.fr)

## Bilan des journées " une Rose, un Espoir "

Cette année, 219 bénévoles ont œuvré sous un soleil radieux dans 24 villages et 7 points fixes pour proposer 21 000 Roses ! La bonne humeur était toujours au rendez-vous et la mobilisation s'est renforcée d'une année à l'autre.

Nous avons remis à la Ligue de Belfort un chèque de 37 625,85 € pour participer au financement d'un scanner à lame, destiné au service du docteur Christine DEVALLAND à l'hôpital médian.

Depuis 2009, nous avons distribué 123 300 roses et reversé 211 160,95 € à la Ligue pour financer du matériel, des accessoires, des prothèses etc...

En 2018, une édition spéciale nous attend pour la saison 10 de La Rose. Nous vous solliciterons plus que d'habitude pour marquer cet événement...

Nous vous souhaitons une belle fin d'année avec vos amis, de bonnes vacances en famille mais aussi du bonheur et la santé le reste de l'année !



# Vie des associations



La journée des écoles, qui s'est déroulée le 6 juillet avec pour thème dessins sur tee-shirts et assiettes, a clos l'année scolaire.

Nous remercions les élèves de Bourgogne ainsi que les enseignants et les donateurs pour leur participation financière. Cela permettra l'achat des graines, plants et matériaux pour la réalisation d'un second potager.

Le taux de réussite au Certificat d'Etude Primaire (CEP) pour les élèves du CM2 de Lao est pour 2017 de 88,33% (53/60). Il était de 69% en 2016.

## C'est l'heure de la rentrée pour tous...

L'effectif prévisionnel pour cette rentrée 2017/2018 est de 348 élèves :

CP1 : 58 CP2 : 52  
CE1 : 65 CE2 : 48  
CM1 : 61 CM2 : 64

Un voyage est prévu courant novembre pour Lao. Nous apporterons notre contribution habituelle pour la cantine, les fournitures scolaires et le potager. Lors de ce voyage, nous devrions également finaliser le projet du moulin à grains.

L'achat d'artisanat et des savons fabriqués par les femmes de Lao seront rapportés afin de garnir notre stand lors des marchés de Noël (*Fontaine et Vézelois*).

**Contact :**

**Eric HERMANN au 06 60 84 65 70**

[e.hermann2@orange.fr](mailto:e.hermann2@orange.fr)

[www.barakalao.com](http://www.barakalao.com)

## Les dernières nouvelles de l'AAPPMA

### Un nouveau Vice-Président

Romain PHILIPPE, un jeune homme très investi dans la protection des milieux aquatiques et des espèces, pêcheur adepte de la pratique du NOKILL, a rejoint l'équipe de bénévoles de l'AAPPMA et occupe désormais la place de Vice-Président. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour son engagement à nos côtés, au service de la Pêche et de l'Environnement.

### L'École de pêche a débuté cet été

C'est depuis début juillet que chaque samedi, 7 enfants, encadrés par le Vice-Président Romain PHILIPPE, le Secrétaire Gérard CRAMATTE, Christian CHAPUIS, Joël LAMBERT et le Président Raphaël GUENOT, se sont livrés à l'apprentissage de la pêche sur l'étang *Le Lamponot* et sur *La Bourbeuse*. L'AAPPMA a équipé chaque enfant d'une canne à coup, d'une boîte à pêche et de matériel afin que chacun soit indépendant au plus vite.

### Le départ d'un ami

C'est avec une grande peine que les membres du Conseil d'Administration de l'AAPPMA ont dit adieu à leur ami Christian CHAPUIS, amoureux de l'Environnement, bénévole exemplaire de l'association, très investi dans l'encadrement des enfants.

« La perte d'un véritable Ami » précise le Président « qui restera irremplaçable ».

### L'AAPPMA entretient ses baux de pêche

Comme l'an passé, l'AAPPMA de Bourgogne a fait appel aux services de monsieur LOVITON de Froidefontaine et de son épouse pour entretenir l'intégralité des berges de *la Bourbeuse*, du *Lamponot* et du *Baroche*. Une manière de faciliter la pratique halieutique et de permettre une nouvelle repousse printanière des herbiers indispensables à la biodiversité.

### Les pêcheurs et les chasseurs mèneront une action commune contre les cormorans

A la demande du Président de l'AAPPMA, les chasseurs se joindront aux pêcheurs pour assurer la régulation du grand cormoran sur la Bourbeuse et sur le Lamponot.

« Ce prédateur redoutable est un fléau » explique Raphaël GUENOT « un véritable pillier de cours d'eau, qu'il est indispensable de réguler si l'on veut pérenniser notre cheptel piscicole et préserver le brochet, espèce vulnérable en voie de disparition ».



Le FR&AC vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites comme le Foyer Léon Mougin, le gymnase de la Varonne ou l'ancien foyer...

## Le FR&AC avait organisé...



### Spectacle : Le rêve de Merlin

Un colporteur d'histoires venu tout droit du XII<sup>ème</sup> siècle a investi le parvis de l'église le samedi 24 juin dernier à 20h30.

Devant une centaine de spectateurs, c'est une soirée originale et pleine d'humour qui a été très appréciée des petits comme des grands.

### Rallye des familles

Dimanche 2 Juillet, un rallye familial était proposé à une quinzaine de familles (soit environ 80 personnes) sur un parcours à travers Bourogne, ponctué d'épreuves sur le thème des cinq sens en plus d'un livret plein d'énigmes à compléter.

Au retour, un goûter convivial a récompensé tous les participants et un plateau garni de bons produits a été remis aux 3 familles ayant collecté le plus de points.



## Bientôt avec le FR&AC...

### ► Soirée rue VALBERT : apprenez comment utiliser un défibrillateur Mardi 10 octobre 2017 à 20h

N'importe qui peut-être confronté un jour à une situation de personne en arrêt cardiaque.

Chacun devrait donc pouvoir pratiquer les bons gestes pour porter secours, savoir réaliser un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur.

C'est ce que vous propose le FR&AC lors de cette soirée animée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers.



### ► Atelier Enluminure Samedi 14 octobre 2017 de 14h à 17h

Réalisez une lettrine Renaissance ou d'inspiration celte lors de cet atelier animé par Florence ARNOULD, Artisan d'Art enlumineur, en utilisant des techniques modernes adaptées à la découverte de cet art millénaire minutieux.

**Nombre de places limité.**

**Sur inscription par mail à l'adresse :**

[fr.a.c.bourogne@wanadoo.fr](mailto:fr.a.c.bourogne@wanadoo.fr)

**Ou par téléphone auprès de Claude ROBERT  
au 06 65 55 48 93**



### ► Spectacle de Noël : « Mimile recrute choristes, débutants acceptés » Vendredi 22 Décembre 2017 à 18h30

Spectacle de marionnettes proposé par Mamie Fifi

pour passer un bon moment en famille avant les fêtes de fin d'année.

**Offert aux enfants de moins de 12 ans.**

**Renseignements 03 84 27 73 72**

# Vie des assoc

Le Foyer Rural et Action Culturelle propose :

**Sam. 18 Nov. de 14h à 19h**  
**Dim. 19 Nov. de 10h à 18h**

Artisans  
Créations en verre, carton, tissu, laine feutrée, papier, bois, bijoux, poterie, peinture, patchwork, mandalas, compositions de plantes...

Producteurs Locaux  
Bières, escargots, tartes flambées, farines, miel, fromages, légumes, aromates, sirop, infusions...

**1er Marché de l'Artisanat et des Saveurs**  
Foyer L. Mougin - Bourgneon (90)

Buvette et petite restauration sur place



## Marché de l'artisanat et des saveurs Samedi 18 novembre de 14h à 19h et dimanche 19 novembre de 10h à 18h

Durant ces deux jours, le Foyer Rural et Action Culturelle vous invite à rencontrer des producteurs locaux (Ferme des Buis, la brasserie Franc-Comtoise, le rucher des grands champs, le Moulin de Courtelevant, l'Escargotière des Grands Chênes...) ainsi que des artisans (créations en verre, carton, poterie, tissu, laine feutrée, patchwork, papier, bois...) afin d'éveiller vos 5 sens et en particulier vos yeux ainsi que vos papilles !

## Les activités de loisirs

### GYM DOUCE

Les jeudis de 10h30 à 11h30  
hors vacances scolaires

Cet atelier sous forme d'exercices corporels a pour but de prévenir les pertes d'équilibre qui entraînent trop souvent des chutes lourdes de conséquences physiques et psychologiques.

Renseignements :

Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95



### BADMINTON

Les lundis de 19h à 22h  
et mercredis de 19h30 à 22h

Pour adultes et jeunes à partir de 16 ans, au Gymnase de la Varonne. Des rencontres inter-clubs sont organisées durant la saison pour celles et ceux qui désirent y participer.

Renseignements :

Patrick RAVAL au 06 77 59 21 89



### GYM MAINTIEN

Les mardis de 10h15 à 11h15  
hors vacances scolaires

Pour un début de journée dynamique, intégrez les cours de gym maintien, pour adultes de tous âges. Abdos, fessiers, cardio... mais pas que !

Renseignements :

Claudine RUÉ au 03 84 27 74 31

### LET'S DANCE

**NOUVEAU !**

- Baby Danse, les mercredis de 16h45 à 17h30
- Enfants (6 - 8 ans), les mercredis de 15h45 à 16h45
- Pré-ados (9 - 12 ans), les mercredis de 17h30 à 18h30
- Ados (13 - 17 ans), les mercredis de 18h30 à 19h30
- Adultes, les mardis de 19h30 à 20h30

Un gala devant le public est prévu en fin de saison

Renseignements :

Fanny TROUSSELLE au 07 68 76 93 44

### YOGA

Les jeudis de 19h30 à 20h30  
ou les vendredis matin de 8h45 à 9h45, hors vacances scolaires

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent décompresser et améliorer leur vitalité et leur bien-être.

Le yoga permet de prendre conscience de son corps, de sa respiration et de réduire le stress, l'insomnie, le mal de dos et la fatigue chronique.

Renseignements :

Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95



### ZUMBA

Pour ados et adultes :  
les mardis soirs de 20h30 à 21h30

Cours de Zumba en alternance avec des cours de piloxing (un mardi sur deux) animés par Anne-Laure GRANDJEAN:

Renseignements :

Anne-Laure GRANDJEAN au 06 86 62 07 15  
ou le foyer au 03 84 27 73 72



### HIP-HOP

**NOUVEAU !**

les mercredis,  
hors vacances scolaires

- Enfants de 6 - 11 ans de 13h30 à 14h30
- Enfants de 12 ans et plus de 14h30 à 15h30

Animé par Maâti, plusieurs fois champion de France de Hip-Hop:

Renseignements :

Joëlle MALNATI  
au 06 87 27 12 08



### TENNIS DE TABLE

les mercredis

- de 17h à 18h30 : baby Ping (à partir de 5 ans)
- de 18h30 à 20h : enfants à partir de 10 ans
- à 20h : adolescents et adultes

Renseignements :

Christiane EGLIN au 03 84 27 83 55



## Les activités de loisirs



▶ **« ATELIER TOUCHATOU »**  
**atelier de création manuelle pour enfants à partir de 8 ans**  
**Un mercredi ou un samedi après-midi par mois, de 14h à 16h**

Dates des ateliers : 7 octobre, 8 novembre, 2 décembre, 10 janvier, 3 février, 7 mars, 7 avril, 16 mai et 2 Juin.

**Programme et renseignements :**  
**Sylviane LIÈVRE au 06 49 68 27 89**



▶ **Peinture adultes**  
**les vendredis avec Gilles VETTER de 14h à 16h30, hors vacances scolaires**

Cours tous niveaux (débutants acceptés).

**Renseignements :**  
**Liliane TIROLE au 03 84 27 79 59**

▶ **Club COLETTE**  
**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois**

Club de l'amitié pour les personnes retraitées.

**Renseignements :**  
**Anny POIROT au 03 84 56 31 40**



▶ **Tarot**  
**Un à deux samedis par mois à 20h**

Dates : 16 septembre, 28 octobre, 11 novembre, 8 décembre, 13 Janvier, 3 et 24 février, 24 mars, 14 avril, 5 mai (fin de championnat).

**Renseignements :**  
**Séverine TROUSSELLE au 06 98 41 49 58**  
**ou Jacqueline BAREILLE au 03 84 23 58 48**

▶ **Atelier Percussions**  
**Chaque mercredi de 19h30 à 21h (enfants et débutants acceptés !)**

Pas besoin de connaissance en solfège ni de posséder son propre instrument pour cette activité dynamique et conviviale animée par Peggy ROUSSEL.

**Renseignements :**  
**Claude ROBERT au 06 65 55 48 93**



▶ **LES GODILLOTS section marche**  
**Tous les jeudis, rendez-vous devant le foyer Léon Mougin à 14h**

Pour ne plus marcher seul(e), rejoignez ce groupe sympathique où bonne humeur et solidarité sont de mise. Le groupe marche à Bourogne mais aussi dans les villages alentours.

**Renseignements :**  
**Huguette LANE au 03 84 27 84 78**

### En projet : création d'un espace " JEUNES "

**Vous avez entre 13 et 18 ans**, vous aimeriez un **espace qui vous soit réservé** pour vous retrouver, discuter, échanger, faire des projets avec le FR&AC...

Si vous avez des idées, des suggestions, des envies, venez nous en parler. Manifestez-vous au bureau du FR&AC, par téléphone au 03 84 27 73 72, ou par mail : [fr.ac.bourogne@wanadoo.fr](mailto:fr.ac.bourogne@wanadoo.fr)  
Sur facebook : [www.facebook.com/fr.ac.bourogne](http://www.facebook.com/fr.ac.bourogne)

### Le FR&AC est à votre écoute...

Vous avez un savoir-faire manuel ou artistique, un hobby, une passion à partager avec d'autres ?  
Vous aimez l'esprit du bénévole ?  
Vous aimeriez vous investir pour votre village ?

**Alors n'hésitez pas à nous soumettre tout projet de création de section !**

Vous avez des suggestions d'animations, d'activités ?

Vous connaissez des artistes ou des personnes compétentes dans diverses pratiques culturelles ?

**Venez partager avec nous !**

### Le FR&AC de Bourogne, c'est quoi ?

Une association qui est composée de 14 sections dans le domaine du loisir et une autre partie qui œuvre dans le domaine culturel, varié avec spectacles, concerts, expositions etc...



Pour nous joindre, nous rejoindre ou tout autre renseignement :

**Foyer Rural & Action Culturelle**  
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOUROGNE  
Tél 03 84 27 73 72  
[fr.ac.bourogne@wanadoo.fr](mailto:fr.ac.bourogne@wanadoo.fr)  
Internet : [www.fr-ac-bourogne.cabanova.fr](http://www.fr-ac-bourogne.cabanova.fr)

## Déchets ménagers : TRIER N'EST PLUS UN CHOIX MAIS UN DEVOIR !



Pour lutter contre les mauvais gestes en matière de tri sélectif des déchets, le Grand Belfort dresse des amendes aux usagers qui ne respectent pas les consignes.

Le Grand Belfort durcit le ton pour faire respecter les consignes de tri et améliorer les quantités et la qualité des déchets recyclables collectés. Le geste de tri doit devenir systématique : il ne s'agit plus d'un choix personnel mais d'une obligation.

Désormais, des contrôles des bacs sont effectués par les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP, nom officiel des gardes-nature) avant le passage des camions-poubelles. Ils enregistrent les anomalies et préviennent les contrevenants des règles à respecter, mais aussi des risques encourus. Les mauvais trieurs seront sensibilisés au tri et verbalisés en cas de récidive (amende de 35 €). Ne pas trier coûte cher à la collectivité. Il est donc tout naturel de faire payer les mauvais trieurs.

Car les habitants des communes du Grand Belfort ont appris à trier leurs déchets : le tri du verre (bouteilles et flacons) se fait en apport volontaire dans les points spécifiques. Et depuis 2012, papiers, cartons et flaconnages plastique sont à mettre dans la poubelle à couvercle jaune. Tous les autres déchets partent à la poubelle brune, à destination de l'usine d'incinération de Bourogne.

Les déchets brûlés sont perdus. Alors que ceux triés permettent une économie de ressources naturelles (du papier réutilisé signifie des arbres en moins à abattre...) mais aussi un apport financier pour la collectivité : plus le tri est important, plus les recettes le sont. Un argument financier à mettre en rapport avec un objectif plus large de protection de la planète et de notre environnement.

### Pas assez de verre trié

Et pourtant : malgré les arguments écologiques et économiques, une bouteille sur deux en verre et une bouteille sur deux en plastique finissent encore dans le bac brun alors qu'elles pourraient être recyclées. Dans les points d'apport volontaire, 25 kg de verre sont collectés chaque année, par habitant. Nous devrions avoir le double. La moyenne dans la région est de 39 kg/an/habitant. Et dans les autres communes du Territoire de Belfort, les chiffres sont de plus de 45 kg/an/habitant. Autant dire qu'il est possible de mieux faire, d'autant que les habitants ont les outils à disposition.

### Bon à savoir

Mettre du verre dans la poubelle brune, et donc l'envoyer à l'usine d'incinération, **coûte près de 200 €** la tonne à la collectivité.



**GRAND  
BELFORT**

## Carnet

• Bulletin Municipal de Bourogne N°29 • Octobre 2017

• Publication de la Ville de Bourogne

• Directeur de la publication : Jean-François ROOST

• Rédacteur en chef : Guy HUÉLOT

• Conception : G. CANAVAR 03 89 43 23 99 canavartistecom@free.fr

• Dépôt légal en cours

• Tirage : 900 exemplaires

### Naissances\*

- 18/04/2017 **Alicia HEZAM**  
38 rue des Frères Berger, BEAUCOURT
- 22/04/2017 **Élyna MICHELAT**, 21 rue Louis Thomas
- 22/06/2017 **Mathis PELTIER**, 21 rue Louis Thomas

### Mariages

- 24 juin **Pierre FRANCK & Adeline RINGENBACH**  
16 rue des Vigneron
- 24 juin **Jean-Michel DEVINAST & Annabel LAURENCY**  
1 Impasse de la Vigne
- 12 août **Frédéric AUBRY & Maud MARLIN**  
6 rue du Moulin

### Décès

- 10/07/2017 **Christian CHAPUIS**  
9 Impasse de la Vigne
- 21/07/2017 **Claude BOLOT**  
9 rue de la Gare
- 30/07/2017 **Bernadette GROS** née GRANDEMENGE  
10 rue de Charmois
- 09/08/2017 **Daniel NAUROY**  
27 rue de Charmois

\*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.